



Les Allées de Neuilly

LES 15 QUESTIONS / RÉPONSES LES PLUS FRÉQUENTES

Au terme d'une période de débats initiée dès 2011 lors des études sur l'Axe majeur, puis de plusieurs phases d'échanges dans le cadre des Allées de Neuilly – avec la concertation d'avril à juin 2017 rassemblant plus de 2200 personnes, l'enquête publique en février 2018 et enfin la mission du Garant de la Commission Nationale du Débat Public au printemps 2018 –, il est possible de résumer les questions les plus fréquentes autour de 15 sujets :

1. Quid de l'enfouissement ?

L'Etat, propriétaire et gestionnaire de la route nationale 13, a abandonné le projet depuis une dizaine d'années. Les normes de sécurité se sont considérablement alourdies depuis la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc. Outre l'absence des financements nécessaires, estimés entre 1 et 1,5 milliard d'euros, même dans une configuration partielle, il est aujourd'hui incompatible avec les politiques de déplacement métropolitain orientées sur les transports collectifs (Grand Paris Express, EOLE, ...). Par ailleurs, il ne générerait pas de gains en terme de pollution atmosphérique, puisque les rejets se concentreraient sur plusieurs points à risques élevés pour les riverains.

2. En quoi le projet va-t-il rapprocher les rives nord et sud de Neuilly ?

Alors que la ville est aujourd'hui coupée en deux par une autoroute, le projet transforme cet axe en boulevard urbain, tout en aménageant 10 hectares d'espace public, en reconstituant de grandes promenades végétalisées et en offrant aux habitants comme aux entreprises un meilleur cadre de vie.

La réduction de la largeur de la voirie centrale, de 35 mètres actuellement à 26 mètres (permettant de supprimer les chicanes piétonnes), et la création de nouvelles traversées piétonnes sur l'avenue renforceront les conditions de sécurité pour traverser.

3. Quel est l'intérêt du projet en terme de réduction des nuisances ?

Ce projet réduira les nuisances de l'avenue Charles de Gaulle grâce à plusieurs paramètres : la baisse du trafic sur les contre-allées, l'aménagement d'importants espaces verts, la

synchronisation des feux, l'intégration de panneaux absorbants phoniques sur les parois des entrées et sorties du périphérique et du tunnel de Neuilly, la réduction de la largeur des voies centrales ou encore la mise en place d'un revêtement qui permettra de réduire le bruit.

Par ailleurs, l'usage progressif des nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express et de EOLE ainsi que les normes environnementales imposées aux véhicules dès 2020 (réduction de 130 à 95g/km pour les émissions de CO²) participeront d'une baisse significative du trafic et de la pollution. Le projet accompagne les décisions nationales, et le mouvement de réduction du flux routier voulu dans le cadre des schémas de déplacement de la Région Ile-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de la Ville de Paris.

La Ville de Neuilly-sur-Seine a décidé de mettre en place régulièrement des capteurs de bruit et de pollution pour suivre l'évolution des nuisances.

4. Quelles seront les nouvelles solutions pour les cyclistes ?

Les cyclistes bénéficieront d'une piste cyclable à double sens, côté sud de l'avenue, pour relier Paris à La Défense. Côté nord, la « zone de rencontre 20 km/h » permettra de faire cohabiter harmonieusement les cyclistes, les piétons et les voitures pour la desserte locale. Un atelier vélo est envisagé le long de l'avenue afin d'effectuer des réparations et de fournir des services aux cyclistes. Enfin, des stations Vélib' et des aires de stationnement vélos viendront compléter le dispositif.

5. Quid des continuités avec la Porte Maillot et le Pont de Neuilly ?

Suite à l'enquête publique, le projet a évolué pour améliorer les continuités avec la Porte Maillot et le Pont de Neuilly. Côté Paris, un feu sera ajouté au début de l'avenue pour faciliter les traversées piétonnes et cyclables. Vers La Défense, la piste cyclable sera dédoublée afin de pouvoir rejoindre les deux côtés des trottoirs du Pont de Neuilly. Par ailleurs, la ville a obtenu de l'Etat que les collectivités puissent engager les travaux de sécurisation des trottoirs du pont ainsi que de l'éclairage aujourd'hui défaillant.

6. Combien ça coûte ?

L'investissement prévisionnel est de 45 millions d'euros HT, soit 54 millions d'euros TTC. Il sera financé par des contributions de l'Etat, de la Région Ile de France et de la Métropole du Grand Paris, par une part d'autofinancement de la ville et sera complété par un recours à l'emprunt.

Une grande partie de ces coûts correspond à la rénovation des réseaux (éclairage public, gaz, électricité, etc.), à des reprises d'étanchéité, et à des travaux de voirie et de trottoirs qui auraient dû, dans tous les cas, être réalisés au regard de l'état de l'avenue.

7. Quelle va être la durée du chantier ?

Le chantier se déroulera sur une durée totale de 3 à 4 ans sur l'ensemble de l'avenue, à partir du début de l'année 2019. Toutefois, il sera réalisé par phases, c'est-à-dire que les travaux

auront une durée bien plus courte au niveau de chaque immeuble (entre 6 et 9 mois).

S'agissant du futur parking (entre les rues Louis-Philippe et de l'Hôtel de Ville), les travaux démarreront au printemps 2020, pour une durée de 21 mois.

8. Le projet va-t-il avoir un impact sur la circulation sur l'avenue et dans Neuilly ?

De nombreuses études sont menées par la Ville avec l'Etat qui est attentif au bon écoulement des voies centrales afin de ne pas congestionner les tunnels. Si la baisse du trafic se confirme dans les prochaines années, le projet prévoit, sans coût supplémentaire, de réduire l'emprise de la route nationale pour dédier la quatrième voie dans chaque sens aux bus et taxis, et à terme de l'affecter au stationnement tout le long de l'avenue (configuration d'un boulevard urbain).

S'agissant des reports de trafic sur le tissu routier dans Neuilly, les études montrent qu'ils restent faibles et ne remettent pas en cause la capacité de ces voies urbaines.

9. Quelle sera la plus-value pour les riverains et pour les habitants de Neuilly ?

Les riverains bénéficieront d'un cadre de vie amélioré avec de plus grandes surfaces de trottoirs, des zones végétalisées (avec 70.000 arbustes et 20.000 plantes), un nombre d'arbres plus important (plus de 370 nouveaux arbres vont être plantés ou replantés) et des espaces dédiés aux modes de circulation douce d'un bout à l'autre de l'avenue. L'ensemble des habitants de Neuilly bénéficiera de ces aménagements et d'une meilleure accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, avec l'amélioration du lien entre le nord et le sud de la Ville.

10. Comment va-t-on se garer ?

Le stationnement fait l'objet d'une double exigence : améliorer globalement l'offre par rapport à la situation actuelle et mieux intégrer les nouveaux usages. Un potentiel important de places de stationnement se répartira sur l'avenue : 225 places de courte durée en surface (accessibles aux riverains le soir et la nuit), 450 places d'un nouveau parking souterrain au milieu de l'avenue (avec 30 minutes gratuites pour faciliter l'accès aux commerces) et près de 1000 places en souterrain réparties dans le nouveau parking Madrid et les parkings de la place du Marché et Saint Jean-Baptiste. Les emplacements résidents dans les rues voisines permettent de répondre à la demande. Enfin, de nombreux emplacements deux-roues motorisés et vélos seront positionnés tout au long de l'avenue.

11. Quels autres impacts sur la vie quotidienne des riverains ?

Avec une seule voie de 4 mètres de large sur les contre-allées, le projet prévoit de conserver la possibilité de déposer brièvement une personne. La collecte des ordures ménagères sera faite tôt le matin. Et les déménagements seront bien évidemment toujours réalisables.

Enfin, le projet a été validé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris pour garantir les capacités d'intervention des secours en tout point de l'avenue.

12. Quel intérêt pour le commerce de proximité ?

Le renforcement de l'attractivité de l'avenue Charles de Gaulle en fait une zone de chalandise exceptionnelle. À la population de Neuilly-sur-Seine s'ajoutent près de 40 000 salariés qui viennent sur l'avenue tous les jours. Les nouveaux flux issus de l'amélioration des circulations douces entre Paris et l'Ouest francilien, la requalification de la Porte Maillot et les réaménagements de La Défense vont avoir un très fort impact sur la fréquentation des Allées de Neuilly et de ses commerces.

Concernant le marché des Sablons, il sera maintenu tout au long du chantier. Comme le soulignent les forains eux-mêmes, l'état de la Place du marché s'est dégradé 25 ans après sa réalisation et il était de toute façon nécessaire de la rénover.

13. Comment sécuriser cet aménagement ?

Un nouveau système d'éclairage public plus performant (et plus économe en énergie) et un réseau dense de vidéosurveillance seront installés tout au long de l'avenue pour renforcer la sécurité et lutter contre les incivilités. Cet espace public fera appel à toutes les nouvelles technologies pour mettre en place des solutions innovantes.

14. Va-t-on supprimer la fontaine Madrid ?

La fontaine Madrid est un équipement très consommateur en énergie et en eau, dont le coût d'entretien approche les 100 000 euros par an. Par ailleurs son caractère imposant crée une rupture dans la perspective qu'offre cet axe historique, point qu'a souhaité conforter l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre du projet. Le rond-point de Madrid sera transformé en carrefour permettant une meilleure circulation des voitures, des piétons et des cyclistes.

15. Les autres collectivités et les organismes compétents ont-ils été sollicités ?

Un tel projet ne peut se conduire sans l'avis de tous les partenaires concernés. L'Etat et les collectivités locales (Région Ile de France, Ville de Paris, Département des Hauts-de-Seine, Paris La Défense, ...) ont donné leur accord soulignant tous la pertinence du projet. Ile-de-France Mobilités et la RATP ont exprimé des avis favorables s'agissant des questions de mobilité et de la gare routière.

La Ville a d'ores et déjà obtenu près de 10 millions d'euros de concours financiers pour ce projet.

